

SECOVI
AUDIT

OGEC ST VINCENT DE PAUL

8 Boulevard du Général de Gaulle
60000 BEAUVAIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2021

Rapport sur les comptes annuels

Rapport spécial sur les conventions réglementées

OGEC ST VINCENT DE PAUL

Association

Siège social à BEAUVAIS (60000) –8 Boulevard du Général de Gaulle
- SIREN 780 507 323 -

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2021

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC ST VINCENT DE PAUL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

SECOVI AUDIT

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Amiens, le 22 novembre 2021



Pour **SECOVI AUDIT**
Marc HUBIER, Commissaire aux Comptes

SECOVI AUDIT

Société de commissariat aux comptes - SAS au capital de 115 840 € - RCS AMIENS B 414 677 435
605 Rue Saint Fuscien BP 50067 80000 AMIENS - 03.22.33.60.60

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2021	Net au 31/08/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	36 358	28 408	7 950	7 950
Immobilisations corporelles				
<i>Constructions</i>	3 703 332	2 563 675	1 139 656	1 261 184
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	796 366	514 811	281 555	384 472
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	542 973	432 705	110 269	111 619
Immobilisations financières				
<i>Autres titres immobilisés</i>	15 561		15 561	15 561
<i>Autres immobilisations financières</i>	13 399		13 399	13 399
Total I	5 107 990	3 539 600	1 568 390	1 794 184
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				1 007
Créances				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>	19 888	15 440	4 449	14 816
<i>Autres</i>	91 536		91 536	118 504
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	473 471		473 471	415 775
<i>Charges constatés d'avance</i>	8 251		8 251	9 347
Total II	593 146	15 440	577 707	559 450
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 701 136	3 555 040	2 146 096	2 353 634
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/08/2021	au 31/08/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
<i>Fonds propres complémentaires</i>	645 203	691 687
Fonds propres avec droits de reprise		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	39 534	39 534
Excédent ou déficit de l'exercice	-36 917	-46 484
Situation nette (sous-total)	647 820	684 738
Subventions d'investissement	199 348	240 119
Total I	847 168	924 857
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 054 054	1 146 716
Emprunts et dettes financières diverses		92
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	53 882	54 362
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 744	42 886
Dettes fiscales et sociales	20 536	46 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 345	3 821
Autres dettes	7 428	38 965
Produits constatés d'avance	96 941	94 967
Total IV	1 298 928	1 428 777
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 146 096	2 353 634
(1) Dont à plus d'un an (a)	989 382	
Dont à moins d'un an (a)	255 664	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	Exercice N 31/08/2021	Exercice N-1 31/08/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
<i>Ventes de biens</i>	1 807	
<i>Ventes de prestations de services</i>	551 513	978 043
Produits des tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	623 895	150 459
<i>Contributions financières</i>	16 125	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	621	11 632
Autres produits	-1 694	1 252
Total I	1 192 267	1 141 385
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	538 839	455 484
Impôts, taxes et versements assimilés	14 928	21 275
Salaires et traitements	352 099	388 261
Charges sociales	149 580	160 095
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	216 173	232 179
Autres charges	331	1 956
Total II	1 271 949	1 259 251
1 . RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-79 683	-117 866
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	676	1 368
Total III	676	1 368
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	11 256	22 027
Total IV	11 256	22 027
2 . RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-10 579	-20 660


Compte de résultat

	Exercice N 31/08/2021	Exercice N-1 31/08/2020
3 . RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-90 262	-138 525
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital	121 894	92 216
Total V	121 894	92 216
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations en capital	68 461	
Total VI	68 461	
4 . RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	53 434	92 216
Impôts sur les bénéfices (VIII)	89	174
Total des produits (I+III+V)	1 314 837	1 234 969
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 351 755	1 281 452
EXCEDENT OU DEFICIT	-36 917	-46 484

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

Annexe

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'école :
OGECLYCEE ST VINCENT DE PAUL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 2 146 096 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 36 917 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et au plan comptable particulier des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 3 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

- Suite à un sinistre (Dégâts des eaux) le 21 Juin 2021, un remboursement par l'assurance a été constaté en produits exceptionnels pour 72 288.11 €.
- En contrepartie, une sortie pour la VNC des éléments hors d'usage a été constaté pour 68 460.83 €.

Autres éléments

- La subvention du Conseil Régional (Forfait Externat) est rattachée à l'année civile, en conséquence, les 4/12 du quadrimestre de Septembre à Décembre figurent en produits constatés d'avance pour un montant de 96 941 €.

- L'engagement au titre de l'Indemnité de Départ en Retraite s'élève à 51 658 €.

- Les Immobilisations acquises à l'aide de financement partiel de la Région Picardie figurent au bilan. Le montant des subventions d'investissement y afférents est Inscrit au passif.

En cas de non poursuite de l'activité scolaire, l'OGECLYCEE serait contrainte à un reversement au prorata du temps des subventions non amorties.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 358			36 358
Immobilisations incorporelles	36 358			36 358
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	3 679 941	23 390		3 703 332
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	887 230	731	91 595	796 366
- Installations générales, agencements aménagement divers	139 846	1 306	1 361	139 792
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	378 933	28 843	4 594	403 182
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 085 950	54 270	97 549	5 042 671
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres Immobilisés	15 561			15 561
- Prêts et autres immobilisations financières	13 399			13 399
Immobilisations financières	28 960			28 960
ACTIF IMMOBILISE	5 151 268	54 270	97 549	5 107 990

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 408			28 408
Immobilisations incorporelles	28 408			28 408
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 418 758	144 918		2 563 675
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	502 758	35 889	23 835	514 811
- Installations générales, agencements aménagements divers	62 806	13 118	659	75 265
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	344 354	17 679	4 594	357 440
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 328 676	211 604	29 088	3 511 192
ACTIF IMMOBILISE	3 357 084	211 604	29 088	3 539 600

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 133 075 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 399		13 399
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	19 888	19 888	
Autres	91 536	91 536	
Charges constatées d'avance	8 251	8 251	
Total	133 075	119 676	13 399
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	4 211
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	77 816
INTERETS COURUS A RECEVOIR	509
Total	82 536

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	11 251	4 569	380	15 440
Total	11 251	4 569	380	15 440
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		4 569	380	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	691 687			46 484	645 203
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	39 534	-46 484		-46 484	39 534
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-46 484	46 484		36 917	-36 917
Situation nette	684 738			36 917	647 820
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	240 119			40 771	199 348
Provisions réglementées					
Droits de propriété (Commodat)					
TOTAL	924 857			77 689	847 168

Notes sur le bilan

Subventions amortissables

	Montant à l'origine	Amts Exercice	Cumul Amts	Valeurs nettes
CP-00009	60 367	6 037	24 164	36 203
0932014285	32 885	3 288	28 665	4 220
1432003092	47 500	4 750	33 250	14 250
17006136	14 477	965	2 986	11 491
17006136	1 723	115	326	1 397
EQUIPEMENTS NUMERIQUES DFE-2020-002903	5 169	1 723	3 159	2 010
EQUIPEMENTS NUMERIQUES DFE-2020-002903	3 675	1 225	1 834	1 841
5 VIDEOPROJECTEURS S9-D13-04	3 000	1 000	1 469	1 531
ALARME FIPD/2019/S/SE04	8 000	400	534	7 466
ORDINATEURS ENLP-000096	5 358	1 786	3 274	2 084
ASCENSEURS ET ACCESIBILITE	115 850	5 793	7 740	108 110
5 PC DELL+ ACCESSOIRES	3 693	38	38	3 655
7 PC DELL + ACCESSOIRES	5 142	52	52	5 090
TOTAL	306 840	27 172	107 492	199 348

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 245 047 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 054 053	64 671	265 468	723 914
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 744	61 744		
Dettes fiscales et sociales	20 536	20 536		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 345	4 345		
Autres dettes (**)	7 428	7 428		
Produits constatés d'avance	96 941	96 941		
Total	1 245 047	255 664	265 468	723 914
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 057 649			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 140 961			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	12 060
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	1 602
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	1 881
Total	15 543

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	8 251		
Total	8 251		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRDS CONSTATES D AVANCE	96 941		
Total	96 941		

Notes sur le compte de résultat

Prestations assurées par l'établissement

	2020/2021
Cessions ou ventes de produits	
Etudes et recherches	481 311
Participation des familles (activité principale)	
Participation de l'état et des collectivités territoriales	14 115
Autres participations	1 807
Cessions de livres et fournitures aux familles	
Prestations annexes aux élèves	56 027
Produits des activités annexes	
TOTAL	553 260

Population scolaire

	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Nombre d'élèves					
U F A	32	28	26	26	23
Lycée professionnel	313	312	344	348	358
Secondaire	345	340	370	374	381
Total Etablissement	345	340	370	374	381
Demi-pensionnaires	105	102	105	126	98
Externes	240	238	265	248	283

Tarifs annuels

Participation des familles

	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Contribution familiale					
Lycée professionnel	990	990	940	890	850

Notes sur le compte de résultat

	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Demi-pension					
Lycée professionnel	793	793	793	670	650

	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Pension					

	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Autres (transports...)					

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Participation de l'état et collectivités publiques
Subventions de fonctionnement

	2020/2021
PARTICIPATION DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	
AUTRES PARTICIPATIONS	
TOTAL	14 115
706700 - PRESTA FORMATION PRO CONTINUE	14 115
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES	
TOTAL	1 164
742801 - SUBVENTION DIVERSE	129 541
742810 - Subv diverses fonction CFA	130 705

Notes sur le compte de résultat

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						493 191
Subventions d'exploitation			129 541		17 289	130 705
Subventions d'équilibre					49 606	49 606
Subventions d'investissement						
						673 502

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	68 461	
Produits des cessions d'éléments d'actif		72 288
Subventions d'investissement virées au résultat		49 606
TOTAL	68 461	121 894

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Co-garantie de SOCAMA et de la BPI à hauteur de 24% et 26% du montant total du prêt .</i>	
<i>Au 31/08/2021, le montant total de la garantie SOGAMA à 24% s'élève à</i>	252 588
<i>Au 31/08/2021, le montant total de la garantie BPI à 26% s'élève à</i>	273 637
<i>Au 31/08/2021, le montant total de la garantie Crédit du Nord pour subvention d'investissement Région s'élève</i>	54 673
Autres engagements reçus	580 898
Legs nets à réaliser	
Total	580 898

Trésorerie 3 périodes

	Trésorerie
31/08/2021	473 470,67
31/08/2020	415 772,68
31/08/2019	472 451,75